



Droit au Logement



« Fédération Droit Au Logement » - 29 Av Ledru-Rollin 75012 Paris

sec@droitaulogement.org • <http://www.droitaulogement.org/> • <https://www.facebook.com/droitaulogement>

Communiqué - Paris le 21 novembre 2024 – 17h

Vague de Froid : Que fait l'État, que font les maires ?



La neige tombe précocement sur le pays.

À l'heure de la crise climatique, que nous réserve cet hiver ? Nul ne sait.

À l'heure d'une crise du logement sans précédent dans un pays qui n'a jamais été aussi riche, que fait le gouvernement et que font les maires réunis en congrès pour loger les sans-abris ?

Le plan grand froid devrait être activé partout en France, il ne l'est pas encore. Pas un mot à cette heure d'un membre du gouvernement !

Or on savait déjà depuis plusieurs jours que la neige allait traverser la Manche.

Si les maires en congrès se font entendre aujourd'hui, ce n'est pas pour demander au gouvernement de loger le peuple et, alors que notre pays compte 3,1 millions de logements vacants et des dizaines de millions de m² de bureaux et de locaux vacants, d'appliquer la loi de réquisition.

C'est encore moins pour annoncer que les maires ont décidé de réquisitionner en vertu de leurs pouvoirs de police pour protéger les personnes à la rue, pour sauver des vies.

La rue tue, laisser des personnes à la rue est un crime : l'espérance de vie y est de 15 ans, on y meurt à l'âge moyen de 49 ans soit 30 ans de vie de moins que les hommes en France.

Toujours plus nombreuses, les femmes à la rue sont violées, leurs enfants vivent dans la terreur, les personnes âgées finissent leur vie sur un trottoir...

Il ne suffit plus de parquer les sans-abris dans des gymnases ou des hôtels en périphérie, pour les remettre à la rue en fonction du thermomètre. Il faut les loger, comme les prioritaires DALO, les 2,6 millions de demandeurs HLM, les locataires étranglés par les loyers chers...

Les articles 345-2-2 et 2-3 du CASF obligent l'État à héberger les sans-abris, ET à les reloger.

Réquisitions des immeubles vacants de riches propriétaires - Baisse générale des loyers - Réalisation massive de logements sociaux - Respect des lois et des droits des sans-abris, des DALO, des locataires !

Un toit c'est un droit !